



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MELI (Cinthia), « Glossaire », *Cinq écrits sur la prédication*, JUILARD (Laurent), p. 327-328

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06819-8.p.0327](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06819-8.p.0327)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

NB. Les définitions des termes réunis dans ce glossaire sont toutes tirées du *Dictionnaire universel* de Furetière (La Haye et Rotterdam, A. et R. Leys, 1690).

Action : Se dit plus particulièrement des gestes, du mouvement du corps, et de l'ardeur avec laquelle on prononce, ou on fait quelque chose. [...] Ce qui est le plus requis en un Orateur, c'est l'action.

Ave Maria : On appelle l'*Ave Maria* d'un Sermon, le premier exorde qu'on fait aux Sermons en France, avant qu'on fasse l'invocation du Saint-Esprit par cette prière à la Vierge.

Dessein : Est aussi la pensée qu'on a dans l'imagination de l'ordre, de la distribution et de la construction d'un tableau, d'un poème, d'un livre, d'un bâtiment.

Division : Se dit aussi en Morale d'un partage qu'on fait d'un Ouvrage, d'un Discours en plusieurs parties et articles. La division que fait un orateur de son discours en plusieurs points, sert à le faire entendre et à le mieux retenir.

Geste : Mouvement du corps qui se fait non pas pour changer de lieu, mais pour signifier quelque chose. Il consiste ordinairement dans l'action des mains, et ensuite de la tête. [...] Le geste est la principale partie de l'Orateur.

Homélie : Il signifiait originairement, Conférence ou assemblée, et ensuite

il s'est dit des exhortations et des Sermons qu'on faisait au peuple.

Moralité : Instruction qui sert à la Morale, qu'on tire de quelque discours.

Oraison funèbre : Oraison, signifie aussi une harangue, un discours étudié et poli qu'on prononce en public, ou qui est composé à ce dessein. On prononce des Oraisons funèbres aux obsèques des grands, qui contiennent leurs éloges.

Panegyrique : Discours qu'un orateur fait à la louange d'une personne, ou d'une vertu extraordinaire, ou qu'on veut faire passer pour telle. [...] On fait dans les chaires les panegyriques des saints le jour de leur fête.

Période : En termes de Grammaire, est une petite étendue de discours qui contient un sens parfait, et qui ne doit pas être plus longue que la portée ordinaire de l'haleine.

Périodique : En Grammaire, se dit qu'un discours nombreux et composé de périodes justes.

Prône : Espèce de sermon qu'on fait tous les Dimanches dans les Églises Paroissiales, pour avertir les Paroissiens de Fêtes et des jeûnes de la semaine, et faire les publications de ce

qu'il est nécessaire de faire savoir aux habitants, et aussi pour les instruire de leur Religion et de leur devoir.

Sermon : Discours Chrétien prononcé en chaire dans une Église pour instruire

le peuple des mystères de la foi, et des vertus morales.

Texte : Est aussi un passage singulier et choisi par un Orateur pour être le sujet d'un discours, d'un sermon.